



# Télécommande pour feux sonores

## Mode d'emploi

Pour faciliter vos déplacements, la Ville de Saint-Brieuc équipe les feux tricolores de dispositifs sonores d'aide à la traversée des passages piétons.

Elle vous fournit une télécommande permettant d'activer ces dispositifs sonores.

Cette télécommande fonctionne aussi bien à Saint-Brieuc que sur les autres communes dotées de tels dispositifs normalisés.

### 1) Les messages diffusés aux feux tricolores

#### a) Quand le feu piéton est vert

Un signal musical ou un message parlé vous indique que le feu piéton est vert.

#### b) Quand le feu piéton est rouge

Un message parlé vous indique qu'il est interdit de s'engager.

Exemple : « Rouge piéton – Avenue Corneille ».

Ce message est diffusé une fois, au début du rouge piéton.

Vous pouvez obtenir une répétition de ce message en appuyant une nouvelle fois sur le bouton de votre télécommande.

## 2) Télécommande

### a) Les fonctions du bouton

1 pression brève : activation de la synthèse vocale du feu sonore.

2 pressions brèves : augmentation du volume de la synthèse vocale.

1 pression longue : activation ou désactivation du mode automatique de la télécommande expliqué ci-dessous.

### b) Mode de fonctionnement

-En mode manuel

La télécommande est par défaut en mode manuel.

Appuyez une fois sur le bouton, la télécommande émet un bip court qui indique qu'elle est en état de fonctionnement.

Pour déclencher la synthèse vocale du feu sonore, appuyez une fois sur le bouton à chaque approche d'un carrefour.

-En mode automatique

Pour activer le mode automatique, appuyez sur le bouton pendant 3 secondes : la télécommande émet 3 bips indiquant que la fonction automatique est activée.

La synthèse vocale du feu se déclenche automatiquement quand vous approchez d'un carrefour équipé.

Pour faire répéter le message de la synthèse vocale, appuyez une fois sur le bouton.

Le mode automatique est activé pendant 30 minutes, et un bip est émis toutes les minutes.

Passées les 30 minutes, la télécommande repasse en mode manuel pour éviter l'usure prématurée de la pile.

Vous pouvez revenir au mode manuel en appuyant sur le bouton pendant plus de 3 secondes : un bip long vous signale le changement de mode.

Pensez à couper le mode automatique quand vous n'utilisez plus votre télécommande.

### c) Etat de la pile

La pile est presque vide quand :

-En mode manuel, la télécommande émet deux bips au lieu d'un à chaque fois que vous appuyez sur le bouton ;

-En mode automatique, toutes les minutes, la télécommande émet deux bips au lieu d'un.

L'alimentation de la télécommande est assurée par une pile bouton (référence : CR2450).

Lorsque cette pile est usagée, vous devez la remplacer par une autre identique, que vous pouvez vous procurer chez un buraliste ou dans un magasin spécialisé.

Pour accéder à la pile, pressez fermement sur les deux côtés de la télécommande, ou glissez une lame dans la fente du boîtier pour l'ouvrir.

### **3) Les problèmes que vous pouvez rencontrer**

Si vous constatez que l'activation de votre télécommande est sans effet, plusieurs raisons sont à envisager :

-La pile de la télécommande est déchargée et vous devez la changer.

-La télécommande est défectueuse (malgré le changement de pile) et doit être alors échangée.

-Vous n'êtes pas suffisamment proche du feu piéton et le rayon d'action du système est ponctuellement insuffisant pour détecter votre commande.

Cette distance est variable d'un carrefour à l'autre et dépend de la proximité d'autres équipements avec lesquels il pourrait y avoir des interférences.

-Il s'agit d'un carrefour dont toutes les traversées ne sont pas équipées.

-Le dispositif sonore du feu tricolore est défectueux, ou réglé à un volume sonore insuffisant.

L'intervention du service de maintenance est alors nécessaire.

Merci de contacter la mairie de Saint-Brieuc pour le signaler :

Le numéro de téléphone à composer est le 02-96-62-54-00.